

MERCREDI 5 MAI 2021

A – Pour entrer dans la prière (avec le Psaume de la Création de Patrick RICHARD)

Par toutes les montagnes et toutes les vallées
 Par l'ombre des forêts et par les fleurs des champs
 Par les bourgeons des arbres et l'herbe des prairies
 Par le blé en épis, je veux crier :

Par cette main tendue qui invite à la danse
 Par ce baiser jailli d'un élan d'espérance
 Par ce regard d'amour qui révèle et réchauffe
 Par le pain et le vin, je veux crier :

**Mon Dieu, tu es grand, tu es beau
 Dieu vivant, Dieu très-haut
 Tu es le Dieu d'amour
 Mon Dieu, tu es grand, tu es beau
 Dieu vivant, Dieu très-haut
 Dieu présent en toute création**

B – A l'écoute de la Parole de Dieu

- **Psaume 104 (104, 16-20)**

Il appela sur le pays la famine, le privant de toute ressource.
 Mais devant eux il envoya un homme, Joseph, qui fut vendu comme esclave.
 On lui met aux pieds des entraves, on lui passe des fers au cou ;
 il souffrait pour la parole du Seigneur, jusqu'au jour où s'accomplit sa prédiction.
 Le roi ordonne qu'il soit relâché, le maître des peuples, qu'il soit libéré.

C – Compendium de LA DOCTRINE SOCIALE DE L'ÉGLISE –

Dixième Chapitre : SAUVEGARDER L'ENVIRONNEMENT-

IV. Une responsabilité commune

a) L'environnement, un bien collectif

468 *La responsabilité à l'égard de l'environnement doit trouver une traduction adéquate au niveau juridique.* Il est important que la Communauté internationale élabore des règles uniformes, afin que cette réglementation permette aux États de contrôler avec davantage d'efficacité les diverses activités qui déterminent des effets négatifs sur l'environnement et de préserver les écosystèmes en prévenant de possibles accidents : « Chaque État, dans son propre territoire, a le devoir de prévenir la dégradation de l'atmosphère et de la biosphère, notamment par un contrôle attentif des effets produits par les nouvelles découvertes technologiques ou scientifiques, et en protégeant ses concitoyens contre le risque d'être exposés à des agents polluants ou à des déchets toxiques ». ¹



¹ Jean-Paul II, *Message pour la Journée Mondiale de la Paix 1990*, 9 : AAS 82 (1990) 152.

Le contenu juridique du « *droit à un environnement naturel, sain et sûr* »² sera le fruit d'une élaboration graduelle, sollicitée par la préoccupation de l'opinion publique de discipliner l'usage des biens de la création selon les exigences du bien commun, dans une commune volonté d'introduire des sanctions pour ceux qui polluent. Toutefois, les normes juridiques ne suffisent pas à elles seules ;³ à côté d'elles doivent mûrir un sens fort de responsabilité, ainsi qu'un changement effectif dans les mentalités et dans les styles de vie.

D – Notre Père

² Jean-Paul II, *Discours à la Commission et à la Cour des droits de l'homme*, Strasbourg (8 octobre 1988), 5 : *L'Osservatore Romano*, éd. française, 18 octobre 1988, p. 10 ; cf. Id., *Message pour la Journée Mondiale de la Paix 1990*, 9 : AAS 82 (1990) 152 ; Id., *Message pour la Journée Mondiale de la Paix 1999*, 10 : AAS 91 (1999) 384-385.

³ Cf. Jean-Paul II, *Message pour la Journée Mondiale de la Paix 1999*, 10 : AAS 91 (1999) 384-385.